Cérémonie des Voeux 2023 de la Commune d'Arâches la Frasse
Salle du Mont Favy – 20 janvier 2023

Commentaires généraux de l'Association Flainoise
Les propos tenus par les élus sont constructifs, ils n'hésitent pas à prendre un certain nombre de sujets à bras le corps, avec une vision à long terme.
L'importance de la station de Flaine pour les communes est bien soulignée. Nous sommes sensibles aux projets annoncés, nous pensons aussi qu'il reste beaucoup à faire.
Sur le moyen/long terme, le plus important pour nous est :
- de diversifier les activités à Flaine au-delà du ski alpin et de pérenniser ce qui existe (on peut citer les activités nordiques, le golf, le quad, la patinoire, le VTT…).
- de renforcer la vie permanente à Flaine (logement, commerces), et allonger les saisons d'été et d'hiver,
- d'assurer la satisfaction des clients en général, particulièrement la qualité du ski alpin, soumis à une forte pression pour accueillir un maximum de skieurs.
-de limiter le nombre et la vitesse des véhicules routiers dans la station (l'espace routier est partagé entre les piétons et les voitures, et il y a peu de trottoirs).
Ces différents points sont dans les objectifs annoncés dans le PADD de la commune d'Arâches, et nous rappelons que ces objectifs s'appliquent également à Flaine, dans une déclinaison particulière.

Nous diffusons ci-après la dactylographie des exposés les plus importants.
Les propos qui nous semblent les plus significatives pour Flaine sont en rouge.
Nos commentaires sont en bleu entre crochets.
Nous avons photographié 62 diapos projetées durant les exposés, dans un document à part et cela illustre les propos des orateurs.

Allocution de Monsieur Julien Delemontex, 1er Adjoint

….Bonjour, si je voulais faire du mauvais humour, je dirais qu'il me revient le douteux privilège de chauffer la salle. Alors, effectivement, c'est la première fois qu'on de se livre à l'exercice des vœux, donc je demande par avance l'indulgence du public. On n'a pas eu encore l'opportunité de revenir un peu sur la première moitié de mandat, puisqu'on est déjà à la moitié quand même. Donc, je vais plutôt vous parler de l'année écoulée, de ce qui s'est passé de positif, d'une certaine forme de retour à la normal, entre guillemets, et puis je laisserai le soin à Jean-Paul de développer plutôt sur l'avenir et sur les perspectives de long terme. Alors en parlant de long terme, je crois qu'on a déjà eu l'occasion de le dire à certains mais je le répète, dès qu'on est arrivé, il nous a semblé absolument primordial … de ne pas limiter notre action, ou en tous cas notre réflexion, au champ du mandat, parce que 6 ans, c'est très court, ça passe vite, surtout quand il y a une pandémie, et compte tenu des mutations collectives qu'on a à affronter, c'était absolument indispensable de se livrer à un exercice de vision long terme. Donc on a souhaité faire ça d'abord évidemment sur la base du programme puisque la légitimité que vous avez bien voulu nous octroyer vient de là, mais aussi en se faisant aider par des experts indépendants, des yeux extérieurs parce que c'est absolument indispensable pour se décentrer, si je puis dire. Donc on a fait appel à l'Université de Savoie, ce qui nous a permis d'avoir un diagnostic assez complet de, je dirais, la sociologie de la commune à l'aune des mutations qui sont en cours. Les mutations, elles sont multiples. Je ne vais pas revenir sur le changement climatique, qui pose quand même question sur la soutenabilité de notre modèle économique à moyen terme. Il y a également des mutations dans les attentes sociales, d'abord dans les attentes de notre clientèle, mais même dans les attentes de nos habitants, avec beaucoup de nouveaux habitants qui sont arrivés avec un rapport au territoire différent, des habitants plus anciens, entre guillemets, avec des attentes d'un autre ordre. Le job d'élu, c'est aussi de tenir compte de ces différents types de demandes, pour gérer l'harmonie collective, si je puis

dire. Donc, les enjeux que nous devons affronter, j'y reviens rapidement, il y a effectivement le changement climatique, l'évolution des besoins des habitants, j'en ai dit un mot, puis il y aussi le fait que nous sommes une commune du nord du département de la Haute-Savoie, et, qu'à ce titre, on est concerné par les mutations de ce département, donc par l'augmentation de sa démographie , par l'extension de sa zone frontalière, par les enjeux de transport. Je suppose que le président de l'intercommunalité y reviendra peut-être tout à l'heure. Donc tout ça fait que nous sommes un village dans un ensemble plus vaste et qu'il faut en tirer les conséquences. Donc, on a principalement eu deux apports de cette étude de l'Université de Savoie, l'un sur la sociologie de la commune et l'autre sur les questions spécifiques de la mobilité. A l'époque, il y avait une donnée majeure, qui s'appelle Funiflaine et qui a un peu changé. J'y reviendrai. Et ces études sont disponibles en consultation à la mairie, si vous le souhaitez. Elles sont extrêmement intéressantes, que vous soyez ancien habitant, ou récemment arrivé. Cela donne une perspective, une photo très précise de ce qu'est aujourd'hui notre village. Alors le temps manque un peu pour rentrer dans le détail de la vision que nous avons conçu sur la base de cette étude, mais, ce qu'il faut retenir, c'est ça : **les 4 axes de travail à 20 ans, les 4 enjeux majeurs, ce sont ceux-là**….

« une économie pérenne ». Ce qu'il y a derrière une économie pérenne, c'est un enjeu de diversification. On l'a dit, le modèle que l'on connaît depuis 50, 60, 80 ans, il va pas durer autant que les impôts, a priori. Donc, il faut imaginer son avenir pour qu'il reste soutenable et que notre commune reste prospère…. L'économie pérenne, cela veut dire la diversification. Donc, d'abord, l'évolution de l'industrie touristique elle-même : l'extension des saisons, un élargissement de l'offre touristique, mais c'est aussi, plus largement, attirer des activités économiques différentes sur le territoire communal.

Le COVID a eu un certain nombre d'inconvénients, mais il a eu aussi des avantages. Il a pas mal modifié les habitudes de travail. Il a développé beaucoup le recours au travail à distance, au télétravail. Donc, on imagine que, en profitant du cadre extraordinaire dans lequel nous vivons, on peut devenir un territoire extrêmement attractif pour des gens qui souhaiteraient, donc, travailler, au moins en partie, dans un cadre un peu différent de leur bureau, si je puis dire. Et donc, on imagine tout à fait d'installer sur la commune des activités tertiaires, peut-être même des Start-Up. Enfin, je pense que Jean-Paul y reviendra tout à l'heure.

« La qualité de vie à l'année ». Donc, ce n'est pas dépourvu de lien avec ce que je disais juste avant. Évidemment, vous le savez tous, il y a de très forts contrastes entre les différents moments de l'année en termes de dynamisme du territoire, d'ouverture des commerces, de vie collective, etc. Donc, l'ambition, c'est que, tous les gens qui restent, qui passent du temps sur nos territoires, que ce soit 1 jour jusqu'à 365 jours parce qu'ils y habitent, soient heureux d'être là. Et c'est une chose facile à dire, mais c'est un enjeu un peu plus compliqué pour y parvenir, donc derrière, il y a des questions d'ouverture de commerces, …. de mobilité,…., d'accès au logement puisque, vous le savez tous, ça devient de plus en plus difficile pour des familles jeunes de s'installer sur le territoire, d'acheter, et ce coût de la vie, en fait, est un obstacle majeur à notre attractivité. Et la qualité de vie, c'est donc aussi quelque chose que nous devons gérer.

Le troisième enjeu, c'est « un territoire écologiquement vertueux ». Donc là, l'ambition n'est pas mince. Il s'agit, …., d'être réaliste. On ne va pas passer sans transition, du modèle traditionnel du ski à une économie totalement décarbonée et verte, etc, etc. Le développement durable, c'est bien un triptyque. Il y a un pôle de durabilité au sens écologique, mais il y a aussi, mais pas surtout, mais aussi, un pôle économique. C'est à dire que pour être durable, la transformation, il faut qu'elle soit économiquement viable. Et, pour l'instant, ce qui fait vivre essentiellement le territoire, c'est l'activité touristique, principalement d'hiver. Et ça, c'est un fait, et on ne va pas pouvoir le transformer du jour au lendemain. Et le troisième pied, c'est le développement social. C'est à dire que, pour être harmonieux, le développement durable il doit se fonder sur un lien social de qualité. Donc, là aussi, Jean-Paul reviendra plus précisément sur ce qu'y a derrière, mais je ne déflore pas le sujet en disant qu'il y a quelques ambitions dans le domaine énergétique, en particulier.

Et puis, le quatrième axe de cette vision, c’est « la valorisation du patrimoine ». Pourquoi ? Principalement, parce que nous avons une identité singulière sur ce territoire,. Il y a une richesse patrimoniale très importante, qui est liée, notamment, au patrimoine religieux. Il y a un certain nombre d’églises typiques du baroque savoyard dont le schéma bien connu c’est un petit gars du coin qui a réussi en Autriche ou en Allemagne qui envoie des dons à sa commune d’origine. Et ça se traduit par des églises ou des chapelles magnifiques, richement décorées et qui sont une spécificité du territoire savoyard. Mais il y a aussi chez nous des choses beaucoup plus originales, entre guillemets. Il y a l’histoire minière, parce que, on le sait ou on le sait pas, il y a eu longtemps une mine , une mine de charbon sur la commune. Il y a également Flaine, dont je me garderai bien de porter un jugement esthétique, mais ce qui est certain, c'est que Flaine a une singularité dans son identité parce que dès le début les concepteurs ont incorporé la préoccupation artistique au cœur de la conception de Flaine et on s'aperçoit aujourd'hui d'ailleurs que la conception initiale était vraiment très pertinente puisque dès l’origine il s’agissait d’organiser l’espace de façon à limiter l’utilisation des voitures, donc ce sont des préoccupations qui aujourd’hui prennent un écho assez particulier. Donc, ce patrimoine, c'est une richesse, c’est un vecteur, une composante essentielle de notre identité, donc il nous semble normal de le mettre au cœur de l’action politique
Ceci dit, je vais revenir sur des choses, des réalisations de l'année dernière qui sont un peu plus concrète peut-être. …. Donc les arcades du centre vous l’avez probablement tous vu elles sont maintenant impeccables parce que tous les sols ont été refaits sur le centre des Carroz qui est un espace évidemment absolument essentiel pour la vie des habitants et des touristes, « ça en jette », si vous me passez l’expression. Si je passe à une catégorie différente de citoyens, d’acteurs locaux, il nous a semblé normal de prêter une attention particulière aux cimetières, que ce soit celui d’Arâches ou de la Frasse. On a procédé à un certain nombre de rénovation …. comme le goudronnage, l’installation d'un columbarium à la Frasse et le déplacement du monument aux morts qui se trouve maintenant de l’autre côté de l’église. Ensuite, à l'autre bout du spectre, si je puis dire, à l'école, les jeux qui étaient en place commençaient à vieillir beaucoup, donc, pour que nos chères têtes blondes continuent de s'amuser et de se développer, on a investi - une somme rondelette. En tant qu’adjoint aux finances, je ne pensais pas que des jeux comme cela coûtaient ce prix là, mais on parle quand même de l'ordre de la vingtaine de milliers d’Euros. Donc, voilà, sachons aussi être conscient de l’effort consenti en matière économique. Il y a également le projet d’usine d’ultra-filtration dont la première tranche a été lancé. Alors ça, c’est un enjeu absolument essentiel parce qu’il ne vous pas échapper que la sécurisation de la ressource en eau dans notre région, on l’a encore vu l’année dernière, était un enjeu capital. C’est encore plus vrai pour nous, parce qu’il y a un équilibre à trouver sur l’usage de la ressource en eau entre les besoin des habitants et les besoins touristiques. Nous avons recours à la neige de culture, et, vraisemblablement on va continuer à y avoir recours. Donc disposer d’une infrastructure de gestion de l’eau qui soit efficace …. peu coûteuse sous l’angle environnemental et qui garantisse le volume nécessaire à la satisfaction de tous les besoins, c’est vraiment la condition sine qua non du développement de la commune
Ensuite alors 2022, c’est marrant parce que le retour à la normale, avec le début de saison qu’on vient de connaître, je ne sais pas si on peut le qualifier comme cela, mais en tous cas, par rapport aux deux année précédentes, de COVID, de pandémie, etc, effectivement, on a renoué avec les touristes, les saisons. Les clients sont venus en masse et on a pu enfin retrouver cette vie de station à laquelle nous tenons tous. Évidemment, il y a des défis qui vont avec ça : il faut gérer les flux, il faut aussi gérer les comportements, parce que faire de la luge, par exemple, c’est certes ludique, mais si on le fait n’importe où, ou en trop grand nombre, ça peut aussi être dangereux. Donc là aussi, il y a des équilibres à gérer au quotidien, mais 2022 a été synonyme d’un retour à …. une année touristique normale, y compris pour le chiffre d’affaires de la SOREMAC, ce qui n’est pas une mince satisfaction. Quand on se retrouvera l’année prochaine, je ne sais pas ce que je vous dirai à ce sujet. En terme de développement des infrastructures touristiques, …. il y a le

développement de la zone du Serveray où nous nous trouvons là, autour de l'Aquacîme, il y a le mini-golf qui a eu un succès phénoménal cette année. Il faut savoir qu'il a été entièrement réalisé par les services techniques. Donc, je saisis l'occasion pour leur tirer un coût de chapeau, parce que c'est vraiment un travail extraordinaire et, en plus, qui ne coûte pas cher à la commune, ou moins cher, effectivement, soyons précis. Évidemment, cela s'inscrit dans une perspective plus vaste de développement de cette zone. C'est déjà un zone de loisir de qualité, mais on a un certain nombre d'idées pour développer encore des activités à cette endroit, avec l'ajout de sanitaires, peut-être d'un restaurant ; ça aussi, cela fait partie des perspectives de long terme que j'évoquais tout à l'heure. Au rayon ski, …., toujours dans le cadre de développement d'infrastructures touristiques, on est très fiers de disposer d'un nouveau stade de slalom, avec des cabanes de chronométrage de grande qualité qui on été construites par une entreprise sise sur la commune, donc c'est une autre satisfaction. Il faut savoir que disposer d'un stade de cette qualité, c'est un gage d'attractivité pour le ski club, mais au-delà de cela, pour la réalisation de compétitions. C'est vraiment un actif essentiel du domaine skiable….. Je ne vais pas m'étendre sur le sujet du Funiflaine, d'autant plus qu'il y a des gens infiniment plus qualifiés que moi pour en parler dans la salle. Mais ce que je veux surtout vous dire à ce sujet, c'est que indépendamment des raisons qui on conduit à renoncer à ce projet, qui sont essentiellement dues à une conjoncture quand même extrêmement difficile Juste pour rappel, en fait, on était face à deux mauvais choix. Le premier choix, c'était de repousser dans le temps la réalisation de l'infrastructure. Le contrat ne permettait pas de repousser au-delà d'une durée de 5 ans …. et dans l'incertitude économique où nous nous trouvons et le moins qu'on puisse dire, c'est que les mois écoulés depuis ont donné raison à ceux qui pensaient comme ça, il n'a pas semblé raisonnable de s'engager à tous prix à faire cette infrastructure sans savoir ce qu'elle allait finir par coûter. Ceci dit et là je reprend mes lunettes ….d'élu de la commune, la question du Funiflaine, elle a été essentiellement appréhendée sous l'angle de Pierre Carrée. Pierre Carrée, c'est une zone extraordinaire, aussi bien en été qu'en hiver. Il y a un panorama magnifique. Et donc, cette zone est un actif touristique absolument fondamental. Donc là aussi, on a un certain nombre d'idées sur le sujet. Et on est en train de travailler à ce que doit devenir Pierre Carrée, et ce sera un point d'attractivité essentiel du territoire, essentiellement touristique, bien sûr que ce soit en été ou en hiver

[NOTE AF - Notre vision sur le projet Funiflaine était très négative, mais c'est du passé ! Cela fait plusieurs années que nous nous battons pour préserver la zone de Pierre Carrée, et nous espérons que le projet d'aménagement de la commune préservera effectivement l'attractivité touristique et sportive de Pierre Carrée]

Je ne peut pas terminer ce propos sans vous parler un peu de sobriété, énergétique je vous rassure. Là aussi on n'évolue pas dans une bulle. Il nous a semblé normal que la commune prenne sa part dans l'effort de sobriété demandé par le gouvernement, ce qui nous a conduit à mettre en place un certain nombre de mesures. Alors, il y a la commune elle même, il y a également le domaine skiable. Donc, je cite quelques exemples : en ce qui concerne les bâtiments publics, un abaissement de 2 degrés de la température, cela vous l'avez peut-être noté, des prises de températures régulières pour s'assurer, enfin, la pose de thermomètre spécifiques pour suivre dans le temps la température dans les différents bâtiments, l'ajout de détecteur de présence pour n'allumer les lumières que lorsqu'il y a quelqu'un dedans Et puis, la première étape d'un plan d'isolation des bâtiments communaux parce que, là aussi, on est soumis à un certain nombre de normes. Ce sont des travaux qui coûtent extrêmement chers. Donc, on est en train de bâtir un plan à l'échelle de tout le parc communal pour suivre la rénovation énergétique de notre patrimoine. En ce qui concerne la voie public, pour réduire la consommation énergétique, on a dû se prononcer sur les trottoirs chauffants. On a décidé de réduire de réduire la consommation en plusieurs endroits. C'est aux Carroz, évidemment, près du terrain de boules, près des Campanules et près de la Souris Verte. L'éclairage public, alors ça aussi, vous l'avez certainement remarqué, donc il y a des coupures maintenant la nuit …. de 23 heures à 5 heures. Et au centre des Carroz, c'est plutôt entre 1 heure et 5 heures.

Évidemment, il y a quelques exceptions, des jours spécifiques, comme le jour de l'an et puis aussi dans certains secteurs pour les besoins du déneigement, naturellement. En ce qui concerne le domaine skiable, on s'est arraché les cheveux, je ne vous le cache pas, pour trouver une façon à la fois d'atteindre les objectifs assignés. Parce que je rappelle que le secteur des domaine skiables, comme toutes les autres entreprises de France et de Navarre a dû, s'est vu imposer des objectifs de réduction de sa consommation. Donc on a essayé de jouer sur plusieurs leviers pour conserver le maximum d'équilibre entre l'atteinte de l'objectif de sobriété énergétique et le maintien de l'attractivité touristique. Et donc, ça nous a conduit à moduler un peu les amplitudes d'ouverture et évidemment, à jouer aussi sur date de fermeture de la saison. Cela, ça peut changer, parce que, compte tenu du début de saison qu'on vient de connaître, ce sont des réflexions qui sont en cours pour revenir sur les arbitrages initiaux, parce que la vie consiste à s'adapter à la réalité, quand même. Et puis, évidemment, il y a la fermeture de certaines remontées à certains moments pour s'adapter au mieux en tenant compte de la réalité des pratiques parce qu'on s'aperçoit qu'il y a des secteurs où il n'est pas forcement indispensable de laisser ouvert toute la semaine telle ou telle remontée parce qu'il n'y a pas d'engouement pour l'utiliser. On est bien conscient des frustrations que cela peut générer, mais je peux vous dire que depuis 2020, la gestion de l'administration, c'est quelque chose qu'on commence à connaître un peu, et d'ailleurs, si vous me permettez un petit mot personnel, pour terminer, si j'essaye de faire le bilan de cette moitié de mandat, je me demande si c'était vraiment une bonne idée de se présenter aux élections. Il faut quand même bien voir qu'entre la crise COVID, la crise énergétique, les mécontentements que cela génère à tous les niveaux chez les acteurs économiques, chez les habitants, les incertitudes que cela fait peser sur les finances communales, parce qu'on a aussi été comme tout le monde ballotté par les arbitrages tardifs, par le niveau d'effort qu'on nous demande, qui sont définis sans concertation, on est prié de s'adapter à un certain nombre de choses. Voilà, moi, je voudrais sincèrement vous dire que, être élu, c'est pas forcement une sinécure. Il y a énormément de gens qui sont plus intelligents et clairvoyants que nous. A titre personnel, je regrette qu'ils privent la collectivité de leurs lumières en ne se présentant pas aux élections. Mais c'est pas forcement facile, donc moi, je voudrais donner un coup de chapeau à tous mes collègues. Voilà. Et en particulier, au premier d'entre eux, parce que le système est ainsi fait, et ça aussi je l'ai découvert, que tout repose sur l'individu qui est maire. Les responsabilités ne sont pas partagées en fait. Si quelque chose tourne mal, c'est le maire. Si quelqu'un est mécontent, il demande rendez-vous au maire, éventuellement au premier adjoint, mais c'est plus rare. Donc moi je voudrais saisir cette occasion pour remercier particulièrement Jean-Paul parce que c'est vraiment compliqué aujourd'hui d'être maire dans ce contexte. A titre personnel, je lui tire mon chapeau et je le remercie. Je saisis également cette occasion pour lui présenter, ainsi qu'à sa famille, mes meilleurs vœux pour cette année. Je suis persuadé qu'elle sera meilleure que les précédentes. Et je ne terminerai évidemment pas sans vous dire à tous que je vous souhaite une excellent année, ainsi qu'à vos familles, qu'elle vous apporte toutes les satisfactions, sur le plan personnel, professionnel, la santé, éventuellement la prospérité pour ceux qui en ont besoin. Et puis voilà, j'ai hâte de vous retrouver l'année prochaine pour le prochain exercice.
[NOTE AF-Remarque sur la sobriété énergétique. Il n'y a pas de problème de production d'électricité durant les heures creuses de nuit, le coût de production est très faible et la consommation évite d'arrêter des centrales nucléaire. Donc le problème de la sobriété énergétique au niveau du pays se pose uniquement en journée.
Malheureusement la distribution d'électricité conduit dans de nombreux cas à des prix aberrants même sur les heures de nuit, et il faut donc aussi limiter la consommation de nuit pour des raisons économiques. Nous ne connaissons pas le contrat de fourniture d'élecricité la commune, mais une bonne stratégie devrait être de réduire la consommation en journée (incluant l'amélioration de l'isolement thermique) et aussi en utilisant du chauffage nocturne, sans réduire de façon proritaire l'éclairage de nuit.]

Allocution de Monsieur Jean-Paul Constant, Maire

Comme Jean-Philippe Mas, j'ai écris gros pour ne pas mettre les lunettes. Monsieur le sous-préfet (qui s'excuse), mesdames et messieurs les parlementaires, mesdames et messieurs les conseillers départementaux, chers collègues maires de la 2CCAM (je suis très heureux de vous revoir ce soir), chers élus du conseil municipal, mesdames et messieurs habitants d'Arâches, habitants de la Frasse, que vous soyez de France ou de Navarre, puisque nous avons de nombreux touristes, résidents secondaires ou simples vacanciers, je vous souhaite à tous et à toutes la bienvenue. Donc après 2 ans sans cérémonie de vœux (c'est un petit peu frustrant), avec le conseil municipal on est vraiment ravis de vous retrouver pour cette première célébration de vœux du mandat. Et bon, je sais qu'un certain nombre d'entre vous adoraient les cérémonies à rallonge du passé, et, malheureusement, nous avons décidé de faire plus court cette année. Par contre, on a absolument pas rogné sur les agapes, je vous rassure. En 2021, on avait rêvé d'oublier 2020. En 2022, on avait rêver d'oublier 2021, à cause de ce satané COVID. Et en 2023, on rêve d'oublier 2022, provoqué bien sûr comme vous le savez par cette guerre en Ukraine. Il serait assez facile de tomber dans une sinistrose chronique et on n'a absolument pas envie de ça. Alors de temps en temps, je rencontre des gens qui me disent : ne me souhaites pas bonne année parce que ça fait la troisième année, ce n'est même pas la peine. Donc effectivement, on peut choisir de se jeter dans le lac, ou alors de regarder l'avenir avec un petit peu plus d'optimisme. C'est ce qu'on a décidé de faire. Il y a un proverbe qui dit : ce qui ne tue pas rend plus fort. Je vous suggère d'utiliser les difficultés que nous rencontrons depuis 2 ou 3 ans pour qu'on se rende plus fort et comme le disait Julien si on avait su on ne serait pas venu. Bon moi, je dis souvent, en essayant de regarder le verre à moitié plein, que c'est presque 3 ans parce que en fait on fêtera nos 3 ans officiellement au mois de mai, parce que, élu le 15 mars confiné le 16 et on n'a un peu réellement attaqué notre mandat que le mois de mai. Cela fera donc 3 ans au mois de mai. Pendant ces 3 ans, j'ai envie de dire que dans la difficulté, c'est un accélérateur d'apprentissage. Donc, il faut le voir comme ça : on est à mi-mandat, on a fait un mandat, en apprentissage. Ça garantit pas qu'on se présente à nouveau aux élections l'an prochain. C'est pour cela qu'on a instauré un conseil municipal des jeunes. Donc, je ne sais pas si Jade [Maire du Conseil Municipal des Jeunes] est prête pour le prochain mandat. Alors, donc, on parlera de l'avenir avec pragmatisme, car l'heure est à la prise de conscience et nous devons agir en conscience et en responsabilité. Julien l'a développé et c'est vraiment ce qui nous anime, c'est d'agir en conscience et en responsabilité. Conscients que nous vivons un moment compliqué, conscients que les moyens financiers de la commune ne sont plus les mêmes. Depuis 2014 l'État nous a vidé les poches. Rendez les sous ! Et c'est donc un tout petit peu plus compliqué dans la difficulté, il faut trouver des moyens, il faut trouver des artifices pour innover pour essayer de faire aussi bien avec moins. C'est un jeu qui est parfois un petit peu plus compliqué. Dans cet esprit les projets que je vais vous présenter démontrent toute l'envie que nous avons de rester offensif et de regarder l'avenir avec optimisme et avec un esprit de responsabilité. Les 4 axes principaux, **les 4 axes principaux qui sont ici qui sont de revitaliser la vie permanente, diversifier l'économie locale, aménager le territoire évidemment, préserver l'environnement.** Julien l'a exposé dans les enjeux que nous avons défini suite aux projets que nous avons définis. Et c'est autour de ces quatre axes que je vais développer mon action. Je n'oublierai pas évidemment de parler de la SOREMAC et de la station de Flaine, dont nous partageons le territoire avec la commune de Magland. Et je salue mon ami Johann Ravailler qui est ici présent parce que je le signale, on a effectivement un

esprit commun dans le service de l'intérêt de Flaine et on ne se tape pas sur la gueule. On est véritablement dans un esprit de collaboration , constructif et ça c'est extrêmement plaisant. Ce qui nous intéresse, c'est l'avenir de Flaine. Ce n'est pas l'avenir d'Arâches ou l'avenir de Magland, c'est l'avenir de Flaine, et c'est dans ce sens-là que nous travaillons. Effectivement, je vous l'ai dit, je ne manquerai pas de vous parler de la société SOREMAC, car effectivement elle est le poumon économique de notre village et selon la phrase célèbre : le [tout] ski, c'est fini mais sans le ski, c'est complètement fini. … . Il s'agit donc pour nous de continuer de miser sur le ski mais peut-être d'une manière beaucoup plus intelligente, avec parcimonie, considérant qu'effectivement les aléas climatiques perturbent ce système. La station de Flaine, j'en parlerai tout à l'heure et vous verrez aussi que sur cette station de Flaine on a aussi quelques beaux projets. Et en fin de présentation, je dirais un petit mot sur la communauté de communes, puisque, comme vous le savez, aujourd'hui, depuis je pense qu'on va fêter notre 10e année, nous sommes intégré à une communauté de communes. Et il y a beaucoup de choses à dire sur cette communauté de communes, sur laquelle nous travaillons en toute intelligence avec mes collègues maires de cette communauté de communes.

Donc le premier point, j'en ai parlé, c'est la revitalisation de l'habitat permanent. Ce point-là, il est essentiel. Aujourd'hui, nous récoltons ce que nous avons semé depuis 30 ans, c'est-à-dire une politique axée sur le tourisme qui a provoqué une hausse constante du prix de l'immobilier. Cette hausse constante du prix de l'immobilier, elle a provoqué quoi ? La fuite de l'habitat permanent, en particulier les jeunes ménages qui n'ont pas les moyens de s'installer dans notre commune. Ce problème est un problème qui est problématique. Et nous en avons fait une de nos premières priorités au niveau du mandat. Il n'y a pas de tourisme sans habitat permanent. Aujourd'hui, on est confronté à une difficulté chronique de recrutement, tous secteurs confondus. Cette donnée là est encore amplifiée chez nous par la cherté de l'immobilier. Nous devons freiner l'érosion de notre population permanente. C'est indispensable : la population permanente est le socle qui fait vivre le tourisme. Ce tourisme, bien évidemment, qui, par effet de ruissellement, a provoqué la richesse de notre commune. L'incroyable niveau d'infrastructure que nous avons, dont bénéficient évidemment les habitants permanent, mais pas que… Et ces habitants permanents, il faut les maintenir là, parce que sinon, le socle se fissure et peut s'écrouler. Donc cette priorité, elle doit absolument être tout en haut de la chaîne de nos priorités. Je vais avoir quelques projets qu'on va vous présenter.

On a un premier projet qui est le projet des Crêtes qui est un projet qui est en train de sortir sur terre, qui sera livré en 2024. Il comprend 24 logements qui sont partagés entre de l'accession aidée et du logement locatif aidé. J'espère bien que ce projet là contribuera à fixer un premier socle sur la revitalisation de notre habitat permanent. C'est un très beau bâtiment qui se situe à côté de la crèche et qui, je le répète, verra le jour en 2024. C'est quand même intéressant de dire que ce projet, cela fait une bonne dizaine d'années que l'on bosse dessus. Et là, mesdames et messieurs, le petit coup de gueule que je passerai, qui est partagé par mes collègues maires, c'est que l'instruction des dossiers ça devient vraiment l'enfer. Parfois, je me dis, quand je regarde ma carrière professionnelle, je me dis Jean-Paul, tu n'as jamais été aussi nul entre le coefficient de l'énergie que tu dépenses et les résultats obtenus. Après, quand je regarde à côté je me console, parce que je me rends compte qu'on est tous un peu dans la même galère. Alors Jean-Philippe Mas dans ses vœux, il a dit un truc qui était assez marrant, il a dit : le temps que met un projet correspond à peu près au nombre de gens qui coupent le ruban quand on fait l'inauguration. Fort de ça, je me suis dit, ben tiens, il y a peut-être un truc

à faire : s'il n'y a qu'une seule personne qui coupe le ruban, cela nous accélérerait les projets. Donc aujourd'hui, c'est l'enfer. Des instructions de plus en plus longues, des contraintes de plus en plus importantes. Parfois, on se demande comment on peut faire émerger des projets qui servent la population, tant aujourd'hui l'État a enfanté un monstre. Je le dis très sincèrement. C'est une prise de tête. Ce n'est plus possible que cela continue de cette manière. Donc dans les projets d'habitat permanent, on a aussi quelques autres projets. Ce sont les logements saisonniers. Aujourd'hui, les saisonniers font vivre nos stations et effectivement, on a de plus en plus de mal. Aujourd'hui, si vous ne proposez pas un logement à un saisonnier, le saisonnier ne vient pas travailler. C'est relativement simple. Cette préoccupation, on l'a également prise à bras-le-corps. Nous venons de signer là en décembre l'acquisition de l'ancien centre de vacances de l'armée qui nous a été proposé deux ou trois ans en arrière, que nous venons de concrétiser. Ce projet, on a lancé une maîtrise d' œuvre, il y a 2 mois, ils devraient selon toute vraisemblance, les travaux devraient être réalisés en 2023 pour une livraison 2024. On est très content de cela. C'est un projet qui va servir nos saisonniers, que j'appelle un peu des semi-permanents. Donc pour moi, c'est exactement pareil. Ils sont complètement dans cette logique de revitalisation de l'habitat permanent Autre projet que l'on a, c'est la cure de la Frasse. cette cure de la Frasse, aujourd'hui, elle est aujourd'hui inoccupée depuis 30 ans. C'est un bâtiment splendide qui mérite d'être réhabilité. Le projet que l'on a, c'est de faire 4 appartements destinés, pareil, à l'habitat permanent. Donc ce projet, nous voulons absolument le réaliser pendant le mandat. Le projet suivant alors aujourd'hui nous sommes en révision de PLU. **[12:29]** Donc le PLU, on s'y est attaqué dès le début du mandat, nous allons livrer le PLU aux Services de l'État au mois de mai pour une concrétisation fin 2023, début 2024. Le PLU c'est véritablement la structuration de toute la vision du territoire pour les 15 prochaines années. Dans ce PLU, nous avons fléché des zones qui vont être réservées à l'habitat permanent. Je ne rentrerai pas dans les considérations techniques d'OAP **[Orientation d'Aménagement et de Programmation]**. Ce sont des choses un petit peu technique. Ce que l'on espère, c'est que quand il y aura des zones fléchées pour l'habitat permanent cela va mécaniquement faire chuter le prix du foncier. Clairement, aujourd'hui quand vous avez un foncier qui a une destination à tout-va, les promoteurs, les résidences de tourisme, etc., le foncier coûte très très cher. Quand vous décidez de restreindre la destination du foncier en créant des OAP destinées à l'habitat permanent, ça va absolument contraindre les promoteurs à faire des projets pour l'habitat permanent. Et donc aujourd'hui, on a fléchés, de mémoire, 3 zones qui seront réservées à l'habitat permanent. Et indépendamment de cela, aujourd'hui, à chaque fois qu'on voit des promoteurs, on essaie de dealer avec eux la possibilité qu'ils réservent des parties de leur programme à l'habitat permanent. On avait un projet qui se passe aux Servages, dont on est blindé de contentieux, ça je vous en parlerai juste après, où le promoteur a consenti de faire trois appartements qu'il va vendre 30 % en dessous du prix du marché. On essaye. Petit à petit l'oiseau fait son nid, le nid sans jeu de mots. Par ces actions là, on espère revitaliser l'habitat permanent. Rendez-vous au prochain recensement. Et j'espère qu'au prochain recensement on constatera que la courbe s'est inversée.

Le point suivant, c'est « diversifier l'économie ». Alors, Julien l'a dit, la diversification de l'économie, ce n'est pas juste simplement de dire : au secours, au loup, il ne va plus y avoir de neige dans 25 ans, il faut vite faire de la diversification touristique. Non, ce n'est pas que. La diversification, c'est aussi de la diversification économique. Julien l'a dit : vivre et travailler aux Carroz, ça peut être aussi le plus bel endroit de la terre, le plus beau bureau. Moi, quand je suis dans mon bureau et que je passe le nez par la fenêtre et que je vois les montagnes

enneigées, le ciel bleu, etc., j'ai envie de partager cet avantage et de générer des projets qui peuvent aller dans ce sens-là et qui peuvent aussi faire en sorte que l'habitat permanent, par voie de conséquence, s'en trouve comment dire satisfait, car cela sera aussi un vecteur d'attractivité qui favorisera l'habitat permanent par le développement d'une économie hors du tourisme. Donc, sur ce sujet on a plein de projet dans les tuyaux. Le premier, qui est une compétence, je tiens à le souligner de la Communauté de Communes, on a déterminé avec la communauté de communes, avec Jean-Pierre Steyer qui n'est pas présent, je ne l'ai pas vu Jean-Pierre, une zone artisanale qui va se trouver juste au-dessus de la STEP [Station d'épuration des eaux] d'Arâches, à mi-route entre le village d'Arâches et Balme. Cette zone artisanale aujourd'hui on l'a conçue. On est passé au mois de novembre en commission des sites, une énième commission animée par le sous-préfet, qui autorise ou pas l'installation de certains projets sur les communes. Et ce projet là, comme il est dans la discontinuité de l'urbanisation, il doit faire l'objet d'une autorisation spéciale. Nous avons eu l'autorisation. On est contents et il va surtout répondre à un énorme besoin de nos artisans locaux qui n'ont pas de locaux pour s'implanter sur notre commune d'Arâches. Et cela, on en est très très fier. Et on a aussi des Communes de la Vallée qui sont très très intéressées pour venir s'installer. Et cela on espère que cela contribuera au développement de l'industrie et du secteur hors tourisme. D'autres projets, autour de la mairie, on a fléché pour l'avenir. Autour de la mairie, il y aura une zone tertiaire. C'est un autre projet. La première pierre sera la réhabilitation de l'ancienne école que vous voyez là d'Arâches, que l'on va convertir en pépinière d'entreprises et en zone tertiaire. Ce sera la première brique de ce projet qui devrait dans les années qui viennent, une fois que cette zone fléchée autour de la mairie aura été actée par les Services de l'État dans notre futur PLU, elle deviendra une zone tertiaire. Et cette première pierre aujourd'hui, on a envie qu'elle se concrétise. On a aussi plein de contacts. On va essayer de solliciter notamment des fonds européens pour faire en sorte que cette zone tertiaire voie aussi le jour pendant le mandat. Dans la diversification touristique, on a un projet de via ferrata. Ce projet est mené par Yann Mathurin et Sébastien Buisson, responsable du service des sports. Dans le cadre de notre diversification, ce projet, il a été conçu à la Frasse. On espère aussi, là on est un petit peu dans les budgets en ce moment, donc on espère pouvoir faire ce projet dès cette année. Si pas cette année, au plus bas ce sera en 2024. Autres projets, on a une magnifique zone autour d'ici qui s'appelle la zone du Serveray, avec la zone de loisirs autour du centre aquatique. On a déjà une offre relativement bien étoffé avec un bowl, un minigolf que vous avez vu tout à l'heure, évidemment le centre aquatique, cette salle et nos tennis qui sont juste à côté. Et là, on a le projet de rénover complètement le skatepark qui est vieillissant pour continuer à valoriser cette zone. Le schéma suivant, c'est une tyrolienne. C'est un projet qui est géré par la SOREMAC. Donc, on a un projet de tyrolienne qui partirait de la tête des Saix et qui arriverait aux Molliets. Ce projet là, il est fantastique. Je pense qu'on aura la plus belle tyrolienne de Haute-Savoie. On espère que ce projet va se concrétiser et que l'inauguration se fera en 2023. Évidemment en 2014, on a initié le développement du Bike Park au niveau des Carroz. Il faut savoir pour l'anecdote que, en 2014 au cours du mandat précédent, entre 2014 et maintenant le chiffre d'affaires de la SOREMAC sur la diversification a été multiplié par 10. Évidemment, c'est encore une goutte d'eau par rapport au chiffre d'affaires du ski. Avant, l'été cela représentait 3 % du chiffre, et maintenant, il représente 13 %. Vous allez me dire que 13 %, c'est pas beaucoup mais c'est déjà pas mal. Cela veut dire qu'on doit véritablement continuer à jouer cette transition pour maîtriser les effets de bord des saisons sans neige ou les accidents qui sont provoqués par l'industrie du ski qui, elle, aujourd'hui souffre des effets de bord du réchauffement climatique. Et

effectivement, avec la commission tourisme et l'office du tourisme, avec Gwanaël RUAU qui est président de l'office du tourisme, avec Yann qui est là et tous les gens qui sont dans la commission tourisme, évidemment Adrien Dauvé, Sébastien Buisson, on a imaginé de faire en sorte qu'une de nos priorités aussi soit de travailler ce qu'on appelle les ailes de saison. Les ailes de saison c'est quoi, c'est de faire en sorte que, à la fin du mandat, nous aimerions avoir une saison pleine du 15 juin au 15 septembre. Pour cela, il faut créer des événements. du 15 au 30 juin et des événements sur la première quinzaine de septembre pour faire en sorte qu'avant de parler de Tourisme quatre saisons, faisons déjà 4 mois d'hiver et 3 mois d'été. Nous, si, en 2026, on réussi à concrétiser cela, on sera content. C'est la raison pour laquelle aujourd'hui on travaille dans ce sens.

Le troisième point c'est l'aménagement du territoire. L'aménagement du territoire évidemment, il doit se faire en préservant d'identité et être un acteur du développement économiquement vertueux. Sur l'aménagement du territoire, quelques actions structurantes. La première, c'est de préserver l'identité de nos villages. Alors le grand paradoxe avec les services de l'État (des fois, on se marre bien), c'est de dire aujourd'hui, on nous demande de déclasser tout ce qui se trouve dans la discontinuité de l'urbanisation existante et, a contrario, on nous demande de densifier ce qui est déjà urbanisé. En clair, on a la liberté, nous, maires de communes, de faire des immeubles de 23 étages et de densifier, donc de se retrouver dans 20 ans, avec des villages qui ne ressemblent plus à rien. Et donc forts de cela, nous avons décidé sur ce sujet de prendre le contre-pied de ce qui nous est permis, ce qui n'est quand même pas banal. On nous permet des choses parfois et on ne les accepte pas. On est vraiment con. Et donc, pour préserver l'identité de nos villages, on est en train de travailler sur des zonages, de manière à ce que en notre station village qui a quand même une identité forte, en termes de chalets, en termes d'immeubles à des hauteurs qui sont extrêmement raisonnables, pour faire en sorte que le règlement de zone préserve ces zones de chalet. Il faut savoir qu'aujourd'hui notre plan local d'urbanisme permet à des promoteurs de venir d'acheter un chalet, de le raser et de faire des immeubles de 25 à 30 appartements. Ils peuvent le faire sans aucun problème. Si on ne freine pas cela, si on ne modifie pas notre règlement de PLU, notre village dans 20 ans ressemblera à plus rien. Alors que nous on a tous la conviction que l'attractivité de notre village passe par la préservation de son identité. Évidemment, ça concerne aussi de respecter/préserver les espaces naturels. Il faut savoir que dans le futur PLU, nous allons déclasser 40 hectares de terres aujourd'hui constructibles pour les rendre à l'agriculture et les rendre aux espaces naturels. Ça aussi , ça fait partie de la préservation de notre identité de village. Quand on parle effectivement de la problématique du ski et du ski bashing qu'il y a en ce moment, qui est ridicule d'ailleurs sur certains égards, on se retrouve avec cette idée que notre village, et son activité à 20 ans par la diversification, elle perdurera par la préservation de nos espaces naturels. Vous savez tous qu'on a abandonné le projet de golf qui se trouvait sur les Communaux. Donc, cette zone qui est aujourd'hui en zone Nt va passer en zone N. Ça, c'est un petit clin d'œil en réponse à un courrier qui m'a été adressée par les Amoureux des Carroz que je recevrai bientôt pour leur parler de ce sujet là. Ensuite, lits chauds versus lits froids, ça c'est très important aussi parce que tout ce que je vous raconte, ça veut pas dire qu'on ne va plus construire un seul mètre carré aux Carroz. Mais on va veiller à ce que cela soit des lits chauds, et pas des lits froids. On a 82 % de résidences secondaires sur la commune. Et la maladie des volets fermés pendant 8 mois de l'année, c'est aussi quelque chose qui est préjudiciable pour la commune. Donc, on se doit de continuer à développer la commune, mais exclusivement sur des lits chauds. Et à ce titre, je vous annonce qu'on aura, à l'échéance du mandat, 2 nouveaux hôtels 4 étoiles qui seront installés sur la commune, et au

sein desquels, on a aussi négocié. avec les promoteurs le fait que ce soit des hôtels qui reçoivent aussi des séminaires. Car les séminaires sont aussi un axe de désaisonnalisation. Et souvent les gens qui viennent en séminaire, et cela a été mon cas dans mon passé professionnel, reviennent sur place avec leur famille dès lors qu'ils ont trouvé l'endroit sympa.

Le quatrième point concernant l'aménagement du territoire, c'est qu'on souhaite mettre un petit peu de sous sur l'entrée de notre village, c'est-à-dire Arâches. Donc là, on a effectivement des projets de mise en valeur du patrimoine. Julien en parlait avec l'Église. On a aussi la volonté d'y faire des parkings verdoyant, de refaire les trottoirs. Le rond-point c'est encore en interrogation. On a peut-être aujourd'hui la nécessité de travailler un projet qui est un petit peu simplifiée parce que effectivement, on compte nos sous et le projet qui est présenté là ne sera peut-être pas le projet définitif. Donc le quatrième point c'est la préservation de l'environnement. Cela va recouper un petit peu ce que je vous ai déjà dit précédemment. Donc préserver les zones agricoles. Là, vous avez le vieux village d'Arâches avec toute la partie haute qui est en discontinuité et qui sera rendu aux terrains agricoles. Tout au fond vous avez la ferme, la chèvrerie et ce que l'on permettra autour de cette zone là, en face de la chèvrerie, on a effectué un zonage pour éventuellement recevoir deux autres activités agricoles. On sait que cette chèvrerie attire beaucoup de gens et dans notre programme municipal , on avait aussi l'envie de mettre le pied à l'étrier à des jeunes agriculteurs. Et ce projet là, il est également fait pour cela. Après, sur les rénovations énergétiques, charité bien ordonnée commence par soi-même, donc, on va commencer par les bâtiments publics, avec la mairie, le centre technique municipal, l'Aquacime, le gymnase, l'école et l'espace du Serveray, sur lesquels on va s'attacher à avoir un programme de rénovation énergétique. Le point suivant, le domaine skiable. Aujourd'hui, c'est la mode sur les réseaux sociaux d'attaquer le ski sauf que nous aujourd'hui, la station des Carroz à 80 ans, il y a des familles, le ski c'est une culture ici. C'est ancré. Il y a des familles qui vivent du ski. Il y a des gens qui sont moniteurs de ski de génération en génération. Donc, c'est un peu facile de balancer sur le ski. C'est un peu facile de foutre en l'air des enneigeurs dans les stations voisines, à La Clusaz, Les Gets et tout. Nous ces gens-là, on les attend avec le fusil. Vous n'avez pas intérêt à vous pointez chez nous. Parce que nous aujourd'hui le ski, c'est notre économie. Et on ne se laissera pas faire. Et pour autant, on n'est pas là non plus pour faire n'importe quoi. Donc, on sait que les programmes de neige de culture, c'est pas à la mode et pourtant, nous, on va continuer. Mais on va le faire intelligemment. Cela impacte la gestion de l'eau. On n'est pas que des irresponsables, vous savez. On fait aussi les choses avec responsabilité et Julien l'a dit, le développement durable c'est trois piliers. Donc quand on parle des domaines skiables, effectivement, il y a beaucoup de gens qui nous donnent des leçons. « France Nature Environnement » pour ne pas la citer, ces gens-là, ils sont gentils mais moi aussi je suis écolo. Il n'y a pas de problème. J'adore l'écologie. Mais si vous ne parlez pas des deux autres piliers qui sont l'économie et le social, vous n'êtes pas pragmatiques. Donc moi, j'adore recevoir des leçons d'écologie. Mais ce que j'adore, c'est des solutions qui me permettent d'équilibrer le triptyque écologie, économie et social, parce que si la conséquence c'est de se retrouver avec des dizaines de familles ou des milliers de gens qui se retrouvent au chômage, on gagne quoi. Donc effectivement, l'équation de concilier ces trois piliers, elle est très compliquée. C'est pas facile. J'invite tous les gens qui ont des idées à la conciliation de ces trois piliers de venir me voir. Mon bureau est ouvert. Donc sur le domaine skiable, on va continuer notre programme de neige de culture, plutôt au-dessus de 1500m. Et j'insiste, on ne fera pas ça n'importe comment. Parce que, aux gens qui disent

aujourd'hui on crée des retenues collinaires et on pompe sur l'eau potable. Et bien, non. On est des gens sérieux. La priorité, c'est toujours la gestion de l'eau potable. Il n'y aura plus de neige de culture en utilisation de l'eau si la sécurisation en approvisionnement de l'eau potable n'est pas assurée. Là, récemment, Flaine n'avait plus de droit d'eau. Donc, ils n'ont pas produit de neige de culture dans les jours qui se sont écoulés. On ne le fait que sous contrôle des services de l'État. C'est très sérieux. Évidemment, si pendant les vacances de février vous n'avez plus d'eau à votre robinet, effectivement, vous aurez le droit de nous dire : vous avez été inconscient dans la gestion de votre réseau de neige de culture. C'est évident, mais cela ne se passe pas comme ça. La priorité c'est l'approvisionnement en eau potable. Donc, on va continuer, intelligemment. On a aussi le projet de remplacer le télésiège de Gron, et de l'amener tout en haut de Cuppoire, parce que c'est directement sur Morillon, ou Samoens via Morillon. Donc ce projet devrait normalement voir le jour en décembre 2024. On a pris un tout petit peu de retard au niveau de l'instruction. Alors Flaine, j'en ai parlé. Flaine, c'est une pépite. Quand on parle du ski, moi souvent je parle du Grand Massif. Aujourd'hui, il y a une vie avant et après le Grand Massif. Le Grand Massif va avoir bientôt 40 ans d'âge, 40 ans du développement du ski. Le développement des Carroz, de Samoëns, de Morillon, de Sixt ne s'est fait par effet de ruissellement que grâce au développement du Grand Massif. Donc moi j'appelle de mes vœux, et j'oublie aussi Magland sur sa partie de Flaine, territoire de Magland. Désolé Johann j'ai faili t'oublier, tu ne me l'aurais pas pardonné. J'en appelle véritablement à mes maires collègues, pour faire en sorte que les 40 ans qui viennent, qui sont une période sur laquelle on se pose beaucoup de questions, de considérer que l'avenir, c'est le Grand Massif, mais plus le Grand Massif sur le tout ski. Et Flaine sera encore pour vraisemblablement deux ou trois décennies une terre qui abritera le ski. Mais qu'on fasse un projet Grand Massif d'une économie diversifiée. Je suis intimement convaincu que maintenant plus que jamais l'union fait la force. On parlera gentiment après de l'intercommunalité. L'union fait la force. Donc, je suis très heureux qu'on possède une pépite comme le village de Flaine, parce que Flaine pour moi, c'est une station complémentaire de la station des Carroz. Je l'ai dit en tout début de mandat, nous devons renforcer la synergie entre Flaine et les Carroz. J'y crois à fond. Sur Flaine, quelques projets. Je ne pourrai pas tout citer. On a donc pour projet avec le SIF, en collaboration avec Magland, je le dis une nouvelle fois, de rénover l'école de Flaine qui en a bien besoin. On a également un projet très important qui est l'agrandissement du lac de Vernand qui concerne la commune, qui concerne la station de Flaine et la station des Carroz. J'espère qu'on aura un petit peu moins de difficultés que nos amis de La Clusaz quand on va défendre ce projet. On ne va pas couper un arbre. On va doubler la surface du lac de Vernant. Ce lac de Vernant, il est indispensable au plan de sécurisation en eau potable. Et on va faire un peu de neige de culture, d'accord, ok, mais c'est d'abord un projet qui va servir l'approvisionnement. de Flaine et des Carroz. Si on ne fait pas ce projet, il ne se construira plus un mètre carré sur le territoire. Le troisième projet c'est le logement des saisonniers qu'on appelle l'Etoile Polaire 2, qui est en cours de gestation. Je ne reviens pas sur le pourquoi. Il faut absolument développer ces projets là.
Le dernier point concerne la communauté de communes. Et donc, cette communauté de communes, elle est pour notre avenir indispensable. On ne peut plus rien faire seul. Les communes n'existent plus aujourd'hui sans une coopération efficace. Aujourd'hui un certain nombre de compétences sont déjà de la responsabilité de la Communauté de Communes. J'ai parlé des zones d'activités économiques, les transports (comment imaginer aujourd'hui qu'une commune gère seule son transport, c'est complètement ridicule), la gestion des déchets, l'assainissement. Tout cela aujourd'hui est le résultat d'un maillage, d'une intelligence

collective, raison pour laquelle évidemment, je ne suis pas en train de faire l'apologie de la Communauté de Communes. Comme toute structure qu'on crée comme étage supérieur (quand on met une tranche de lasagne en plus), si on ne veille pas à ce que cela se fasse avec efficacité et valeur ajoutée, ça crée souvent des coûts supplémentaires. Donc, effectivement, cette communauté de communes, elle ne se passe pas non plus comme un long fleuve tranquille. Il y a des discussions, parfois, qui sont musclées entre maires, mais au moins on essaye positivement de faire avancer ce projet là. Et pour parler de cela, je tenais beaucoup à ce que, comment dire, j'invite à la tribune celui qui nage dans une eau à 4 degrés, qui est un spécialiste du ippon, qui avale les cols de première catégorie l'été et qui finit la JPP, lui, et qui est en train de transformer la ville de Cluses, et qui mène la communauté de communes de main de maître. Donc j'appelle Jean-Philippe Mas à vous dire quelques mots

Allocution de Monsieur Jean-Philippe Mas, Maire de Cluses, Président de la communauté de communes Cluses Arve et montagne

Merci beaucoup Jean-Paul pour tes mots qui me touchent. Effectivement, Mesdames et Messieurs les élus, et mesdames et messieurs, vous êtes nombreux ce soir dans cette salle. La Communauté de Communes, comme on l'a dit, elle date de 10 ans, puisque ça fait quelques décennies que les premières sont arrivés en France. Alors, j'étais pas là à l'époque, je ne vais pas refaire l'histoire, mais, en tous cas, on fêtera nos 10 ans dans pas très longtemps, dans quelques mois. Après, je me suis présenté à la communauté de communes en 2020 pour que enfin, on écrive une histoire ensemble. Et toutes les communes m'ont donné cette confiance pour qu'on puisse avancer encore une fois ensemble. Alors en une année, on a pas mis plus qu'une année, l'année dernière, on a écrit un projet de territoire qui a d'ailleurs pu être partagé avec les 220 conseillers municipaux des 10 communes et bien entendu les directions administratives également. On ne s'est rien interdit dans ce projet de territoire. On s'est autorisé à penser au moins à tout. Maintenant qu'on l'a écrit ce projet bien entendu, il faut mettre les choses en action. Ces actions, elles se voudront au rythme que nous déciderons. On ne fera pas sans la décision de l'ensemble des communes, et sur les sujets, bien entendu, que nous déciderons également. Elle prendra la forme la plus pertinente, ça veut dire, par mutualisation, par complémentarité, par complémentarité, par transfert de compétences parfois ou par solidarité . Mais bien entendu, il faudra qu'elles prennent une forme. On dit souvent que la Haute-Savoie, c'est une petite France, par sa diversité sociale économique et touristique. On peut dire aussi que notre communauté de commune est une petite Haute Savoie, effectivement, parce qu'on retrouve dans notre territoire l'intégralité de cette diversité. On dit souvent que la diversité est synonyme de richesse, mais elle est aussi synonyme, il faut pas se le cacher, de frein et pour le coup, il faut qu'on agisse tous ensemble. Mais oui, il y a des freins pour avancer cette communauté de communes. Comme tu l'as dit Jean Paul, je crois qu'on ne doit plus être à cette guerre de clocher, ou de coq de clocher d'ailleurs, parce que c'est une histoire de coq parfois souvent, pour qu'on puisse essayer d'avancer ensemble. En tout cas cette mise en action, moi j'y crois. Il faut qu'on la fasse ensemble. pour chaque commune mais cela ne se fera pas, aussi, et ça je tiens énormément à le dire, sans le projet de chaque commune. Le projet de la Communauté de Communes, ce n'est pas d'avaler les communes, mais c'est comment on fait avancer le projet, aussi, de toutes nos communes qui sont différentes. Alors pour Arâches, cela sera le cas. Tu en as parlé tout à l'heure entre vos enjeux de préservation de la vie locale et du développement économique, que ce soit de Treydon, de Ballancy, d'Arâches, des Carroz et de Flaine. Alors, Treydon, c'est le petit clin d'œil. Moi qui suis provençal, j'ai passé les plus belles années de ma jeunesse à Treydon.

C'est un petit clin d'œil que je voulais faire. C'est là où je pense que je me suis aussi construit. Voilà et n'oublions pas effectivement que les domaines skiables de nos vallées, principalement, ce sont des stations village, avec une vie de village qu'il faut préserver. Et puis bien entendu, il y a l'activité touristique qui tourne et qui tournera encore quelques années, quelques décennies autour du ski. C'est évident, avec la volonté notamment aussi quand même de s'embellir sur toutes les saisons. On ne va pas parler des Quatre Saisons, je suis d'accord avec toi. Mais deux grosses saisons, cela serait déjà pas mal de les remplir. Depuis 3 ans, plus rien n'est prévisible comme avant, on l'a dit, crise sanitaire, crise énergétique, crise conflictuelle maintenant. Il faut toutefois encore penser à ce qu'on soit encore dans les beaux jours, je le dis assez souvent à mes camarades maires : c'est quand il fait beau qu'on change sa toiture. Et c'est pour cela qu'il faut qu'on travaille ensemble sur ce territoire. La Communauté de Communes se doit de jouer un rôle dans tout ça, car elle reste finalement la collectivité la plus proche des territoires communaux. Le Conseil départemental est là, pour le coup je changerai ma casquette puisqu'il n'y a pas les conseillers départementaux du canton, puisque des grands penseurs ont décidé que Arâches comme Magland ne faisait plus partie du canton de Cluses. Pourtant le canton de Cluses, et vous êtes tourné sur le bassin de vie qu'est le canton de Cluses. C'est ainsi. Mais en tout cas le conseil départemental sera très présent aussi à vos côtés et notamment puisque le département décline maintenant un certain nombre de plans volontaristes comme le plan alpin, le plan nordique, le plan lac, le plan ruralité. Et donc on va commencer bien entendu à investir à vos côtés sur vos projets. Et c'est le cas, Éric est là, le maire de Saint Sigismond, et le premier sujet qui a été dégainé, c'est le centre nordique d'Agy qui vous relie, vous, les deux communes d'Arâches et de Saint-Sigismond, puisque entre le Conseil départemental et la communauté de communes, ce sera quasi l'intégralité des investissements qui sera porté, financé par ces deux collectivités, avec, et on y tient, la gouvernance au plus près du territoire. Et c'est ce que nous souhaitons garder. En tout cas, moi j'aspire vraiment que ce que l'État nous a obligé, et contraint il y a 10 ans, ne sois plus maintenant un frein mais simplement un acte de volontarisme pour qu'on évite encore une fois d'avoir de la concurrence entre nous, de pas travailler tous ensemble. En tout cas, moi j'y crois, parce qu'il ne faut pas aussi penser que cette communauté de communes soit un vilain ogre qui veut tout avaler sur son passage. Mais elle ne doit pas être non plus une coquille vide qui sera uniquement source de dépenses supplémentaires. Voilà, c'était le message que je voulais faire passer. Merci Jean-Paul de me permettre de le faire en tout cas ce soir. Et je souhaite à tout le monde une bonne et sereine (le mot sérénité c'est important pour 2023) une sereine année, Merci à vous

Conclusion de Monsieur Jean-Paul Constant

En terme de conclusion, je souhaite commencer par un petit coup de gueule dans un environnement pas toujours facile, où les réseaux dit sociaux, je les appellerai plutôt les réseaux asociaux, parfois, sont souvent le théâtre de la critique facile et de la critique destructrice. La critique est facile, l'art est difficile. J'invite donc tous ceux qui ont la critique facile à remplacer l'invective par commencer à poser la question du pourquoi les choses ont été faites ainsi. Décidez de telle sorte et vous trouverez souvent une réponse à vos étonnements et à vos agacements. Je m'engagerai toujours à protéger ceux qui se font injustement attaquer. Je pense aux élus et au personnel communal. J'ai une petite pensée par exemple pour le service urbanisme. Quand on constate que 50 % des dossiers qui sont traitées

par l'urbanisme sont le fruit d’infractions au Code de l'Urbanisme, souvent je dis aux gens qui se plaignent de la lenteur de l'instruction des dossiers : si chacun était dans les clous, on gagnerait 50 % de productivité. Et les gens de l'urbanisme se feraient un petit peu moins engueuler. Donc c'est la raison pour laquelle, je ne vais pas tomber dans la sinistrose. Je préfère me tourner vers une majorité de gens agissante, celle qui voit le verre à moitié plein. La première catégorie, je pense, quand même, qu'elle ne représente qu'une minorité. Mais parfois se faire attaquer par des réseaux sociaux ou par d'autres vues, c'est particulièrement (et on est humain) difficile à accepter, difficile à encaisser. Mon petit coup de gueule étant terminé, j'aimerais donc commencer par remercier chaleureusement toutes les personnes qui agissent au service de notre belle commune, au service de la population. Et ils sont nombreux. Il y en a beaucoup dans cette salle. Je commencerai par les membres du conseil municipal. Je vous remercie pour votre engagement. Ce n'est pas toujours simple. Vous avez un métier à côté, vous vous investissez. Vous donnez de votre temps parfois sur des réunions qui durent très tard le soir. Il faut saluer cet engagement. Il faut le faire perdurer. C'est extrêmement important. Souvent, notre cher président de la République a pour coutume de dire que les maires sont la représentativité de la République, sont les sentinelles de la République. Parfois, j'ai un peu le sentiment qu'ils sont les larbins, alors que notre cause de conseil municipal et noble. Vous pouvez être fiers de ce que vous faites au service de la commune. Je dois remercier aussi les agents de notre commune, et aussi ceux de la 2CCAM, que je n'oublie pas. Ce sont des agents investis, parfois également injustement combattus. Nos belles chutes de neige ont rendu notre station magnifique. Depuis 2 jours, on a un spectacle de carte postale. N'oubliez pas que nos routes sont dégagés par des agents qui se lèvent à 4h du matin, qui travaillent 12 à 14h par jour pour faire en sorte que vous puissiez circuler librement et rendre notre commune encore plus belle. Ne l'oublions jamais. Ce matin, ou hier, j'ai eu le malheur de poster quelque chose sur les réseaux sociaux qui soulignait notre réjouissance à voir nos chutes de neige et je saluais le travail des agents communaux qui se sont tout de même levés à 4h du matin. J'ai reçu un petit message pour me dire : Monsieur le Maire, vous feriez bien de faire le tour de votre village avant de faire ce type de commentaires. Je ne savais pas que féliciter des gens pour le travail qu'ils réalisent, etc., c'était condamnable. Ce type d'invectives aujourd’hui commence sérieusement à me passer au-dessus de la tête, parce qu’au travers de cet exemple, je salue tout l'investissement des agents communaux et je les remercie encore chaleureusement. Je remercie également la police municipale (J'ai vu Yannick et son équipe qui sont là) et la gendarmerie. J'ai eu le plaisir de saluer tout à l'heure le nouveau capitaine commandant de la brigade de Scionzier. Je vous accueille avec grand plaisir. Je souligne notamment à cet effet la parfaite collaboration qu'il y a entre la police municipale et la gendarmerie. Cette collaboration est fructueuse. Elle est souvent complétée évidemment par des mobiles qui viennent garantir la sécurité des citoyens sur le territoire de Flaine et des Carroz chaque hiver. Ils sont au nombre de 14. Je remercie également les pompiers, les médecins et les infirmières. Quand on voit aujourd'hui les décisions honteuses qui sont prises pour rogner sur les indemnités kilométriques des infirmières, je trouve cela absolument scandaleux. Les médecins, nous avons eu une réunion avec les maires du Grand Massif sous la tutelle du préfet qui nous a alerté sur le fait que la chaîne des secours n'était pas assurée sur le Grand Massif. Nous n'avons plus de médecin à Samoens et à Morillon. Les médecins des Carroz ont accepté de prendre le relais afin d'accueillir les blessés sur le territoire. Sans cela, nous risquions la fermeture du Grand Massif. Donc, je tiens à les saluer et je tiens aussi à saluer l'action de mes prédécesseurs, Patricia Rosa qui était là et qui a initié ce projet pour favoriser la venue des médecins sur

notre territoire avec un cabinet médical absolument fantastique et Marc Iochum qui a concrétisé le projet. Les pompiers évidemment, Fred Huart, que je salue chaleureusement. Fred et son équipe sont des gens absolument incroyables. Récemment au travers d'une cérémonie qui honorait les pompiers, je leur ai dit ceci, que je pense du fond du cœur : chers amis, vous rendez les gens meilleurs. Tous les gens qui s'investissent pour la collectivité, vous rendez les gens meilleurs. Et notre monde en a bien besoin. Je remercie également l'ensemble du tissu associatif, en particulier leurs présidents. J'en ai vu un certain nombre dans la salle. Christian Lamant, président du ski club, une association phare, qui s'investit sans compter. C'est un mordu du ski qui se défonce pour les gamins, pour le développement du ski sur la station. Je le remercie ainsi que tous les autres présidents d'association. Je remercie les gens de la SOREMAC. Souvenez-vous notre début de saison chaotique. Ils ont absolument tout fait. Et là, à contrario de ce que je disais, il y a eu un florilège de remerciements sur les réseaux sociaux. Comme quoi , ça peut être parfois un outil qui est vertueux et sympathique qui a salué le travail des équipes de la SOREMAC qui ont permis jusqu'au 31 décembre malheureusement, où la mort dans l'âme, nous avons dû fermer le domaine skiable. Et ce n'était pas de gaieté de cœur. Je remercie également l'ensemble du tissu socioprofessionnel, qui fait partie de la vie du village, qui œuvre pour la vie du village: les commerçants, les restaurateurs et autres. Nous sommes tous concernés par l'envie et l'absolue nécessité de faire réussir et de renforcer l'attractivité de notre village. Comme dirait Pierre Rabhi chacun doit prendre sa part. Et nous sommes tous individuellement responsables. Et l’ensemble des corps que je viens de citer, sont pleinement impliqués dans la vie du village. Aussi par ces quelques mots concernant ces populations, je tenais à vous souhaiter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui s'ouvre à nous. Je vous remercie sincèrement toutes et tous pour votre dévouement, tout au long de l'année afin de conserver un service public de qualité, un lien social essentiel, essentiel à la relation entre citoyens, qu'ils soient résidents ou vacanciers. Le COVID, l'inflation : nous enchaînons depuis plusieurs années maintenant des contextes difficiles. Et vous restez mobilisés face à nos concitoyens, souvent crispés, souvent à fleur de peau, qui s'adressent aux premiers interlocuteurs que nous sommes. J'espère que 2023 sera le retour à une situation sereine dans un contexte national plus apaisé. Localement, je sais que je peux compter sur vous et votre sens de l'intérêt général pour œuvrer quotidiennement au bien-être, aux projets et à l'évolution positive de notre commune. Mieux vivre ensemble ne se fera pas sans vous, c'est certain. Que 2023 soit pour vous synonyme d'accomplissement personnel, professionnel. Je vous souhaite une bonne année 2023, à vous et à vos proches. Vous êtes tous acteurs de nos deux village-stations. Ce soir, j'ai aussi une pensée pour les personnes qui nous ont quitté. Je pense en particulier à André Allamand. notre DD, qui lui aussi fut une personne majeure. Il s’est investi sans compter au service de notre tourisme. J'ai donc une pensée profonde pour lui, pour son épouse Christiane, pour sa fille, pour ses petits-enfants et pour son frère Daniel. Plus globalement, à toute la population, chers habitants de la Frasse, d'Arâches, des Carroz et de Flaine, je terminerai mes propos en citant Jacques Brel, le grand Jacques, qui disait : je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences. Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de respecter les différenc es des autres parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlisement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique

aventure. Et nul n'est raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude de bataille. Je vous souhaite surtout d'être fiers d’être heureux, car le bonheur est notre destin véritable. Voilà ses propos. Sylvain Tesson disait : la France est un paradis où les gens se croient en enfer. Nous avons une chance inouïe de vivre dans notre village qui est un petit paradis. Très bonne année à chacun.